



Métropole
du Grand Paris



PLAN VÉLO
MÉTROPOLITAIN

REVUE DE PRESSE

PLAN VÉLO MÉTROPOLITAIN

JUILLET 2021

Sommaire

Le Grand Paris lance son plan vélo avec huit grands axes Agence France Presse Fil Eco - Fil Eco - 09/07/2021	3
Le Grand Paris lance son plan vélo avec huit grands axes Lefigaro.fr - 09/07/2021	4
Le Grand Paris lance son plan vélo Le Monde - 11/07/2021	5
La Métropole du Grand Paris consacrerà 10% de son budget au développement du vélo jusqu'en 2026 LeParisien.fr - 09/07/2021	6
Avec son plan vélo, la Métropole change de braquet Le Parisien Val D'Oise - Val D'Oise - 12/07/2021	11
Le Grand Paris projette un nouveau réseau cyclable de 200 km LesEchos.fr - 09/07/2021	12
Le Grand Paris prévoit de créer 200 km de pistes cyclables dans les banlieues bfmtv.com - 09/07/2021	13
GRAND PARIS sur BFM PARIS .. BFM Paris - Paris week end - 10/07/2021	14
Grand Paris : la métropole prévoit un réseau cyclable de 200 km francebleu.fr - 09/07/2021	15
GRAND PARIS sur FRANCE BLEU 107.1 .. FRANCE BLEU 107.1 - Journal - 10/07/2021	16
MGP / vélo : La Métropole du Grand Paris (MGP), que préside M. Patrick OLLIER, maire (LR) de Bulletin Quotidien - 12/07/2021	17
La métropole du Grand Paris adopte son plan vélo et crée "huit lianes structurantes" aefinfo.fr - 09/07/2021	18
La métropole adopte son plan vélo lejournaldugrandparis.fr - 09/07/2021	20
Le Grand Paris lance son plan vélo avec huit grands axes Businessimmo.com - 09/07/2021	21
La Métropole du Grand Paris va se doter de 8 lignes cyclables "structurantes" sur 200 km Ville-rail-transports.com - 12/07/2021	22
Grand Paris : 8 axes cyclables sécurisés d'ici à 2026, pour un investissement de 10 M€ par an cities.newstank.fr - 12/07/2021	23
Continuités cyclables : 8 axes pour la mise en place d'un plan vélo traversant 65 Communes de la Métropole Première Heure Île de France - 13/07/2021	25
Le grand Paris crée de nouvelles pistes cyclables FLASH INFOS - 13/07/2021	26
LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS VOTE LA CRÉATION D'UN VASTE PLAN VÉLO radioterritoria.fr - 12/07/2021	27
Après le RER V, le "TGV Vélo" de la Métropole du Grand Paris 94.citoyens.com 12/07/2021	28
Le Grand Paris lance son plan vélo avec huit grands axes Bluewin.ch/Fr - 10/07/2021	29
Le Grand Paris lance son plan vélo avec huit grands axes infodurable.fr - 09/07/2021	31
Le Grand Paris prévoit de créer 200 km de pistes cyclables dans les banlieues Msn (France) - 09/07/2021	32

Le Grand Paris lance son plan vélo avec huit grands axes

Paris, 9 juil. 2021 (AFP) -

La Métropole du Grand Paris (MGP), présidée par Patrick Ollier, a voté vendredi son plan vélo qui prévoit la réalisation à l'horizon 2030 de 8 grands axes cyclables avec un budget de 10 millions d'euros par an.

Environ 30 km entre Rueil-Malmaison et Noisy-le-Grand pour la "ligne 1", autant entre Créteil et Aulnay-sous-Bois pour la "ligne 6", 10 km entre Rosny-sous-Bois et Paris... Au total, 200 km de pistes cyclables qui doivent permettre de "desservir" potentiellement près de 75% des 7 millions d'habitants de la métropole.

Ce plan vélo, élaboré sur 65 communes avec l'aide du Collectif Vélo Île-de-France qui regroupe 41 associations et fédérations cyclistes, "réalise la jonction de tous les plans vélo existants sur le périmètre" de la métropole.

Environ 40% des tronçons ont déjà été réalisés car ces huit axes "s'appuient sur des portions de pistes cyclables déjà réalisées", explique à l'AFP le directeur général des services de la MGP, Paul Mourier.

"Cela ne veut pas dire qu'il faudra pas revoir les aménagements qui ont déjà été faits pour les rendre plus sûrs", ajoute M. Mourier dont l'ambition est de "réaliser la majeure partie de ces 8 axes structurants dans les 6 ans qui viennent".

"Le grand sujet est de créer des axes continus", a souligné en séance Jacques Baudrier, conseiller métropolitain délégué au déploiement des pistes cyclables pour qui "ce ne sont que les huit premières lignes".

Pour M. Mourier, ce "squelette" de lignes, qui se base notamment sur les pistes réalisées dans Paris par la mairie, doit en effet permettre "d'éviter les coupures entre deux communes ou liées au franchissement d'une autoroute, d'une voie d'eau". Les maîtres d'ouvrage sont principalement les communes et les départements.

"On a pris du retard en Ile-de-France, en France de manière générale, mais on peut rattraper ce retard", veut croire M. Mourier pour qui la convention approuvée en mai avec la région Ile-de-France, qui prévoit une concertation entre les deux échelons pour des actions "complémentaires", est une "avancée considérable".

Réélue fin juin, Valérie Pécresse (Libres!, ex-LR) a fait de son plan RER Vélo un pilier de son second mandat: 680 km de pistes financées à 60% par la région. Des axes donc bien distincts mais "complémentaires" de ceux de la métropole, insiste M. Mourier.

pyv/ib/or

Afp le 09 juil. 21 à 17 28.



Le Grand Paris lance son plan vélo avec huit grands axes



La **Métropole du Grand Paris** (MGP), présidée par **Patrick Ollier**, a voté vendredi son plan vélo qui prévoit la réalisation à l'horizon 2030 de 8 grands axes cyclables avec un budget de 10 millions d'euros par an.

À lire aussi : Balades secrètes, réparation, bons plans... Comment bien profiter de son vélo à Paris

Environ 30 km entre Rueil-Malmaison et Noisy-le-Grand pour la « *ligne 1* », autant entre Créteil et Aulnay-sous-Bois pour la « *ligne 6* », 10 km entre Rosny-sous-Bois et Paris... Au total, 200 km de pistes cyclables qui doivent permettre de « *desservir* » potentiellement près de 75% des 7 millions d'habitants de la métropole. Ce plan vélo, élaboré sur 65 communes avec l'aide du Collectif Vélo Île-de-France qui regroupe 41 associations et fédérations cyclistes, « *réalise la jonction de tous les plans vélo existants sur le périmètre* » de la métropole. « *Dans les 6 ans qui viennent* »

Environ 40% des tronçons ont déjà été réalisés car ces huit axes « *s'appuient sur des portions de pistes cyclables déjà réalisées* », explique à l'AFP le directeur général des services de la MGP, Paul Mourier. « *Cela ne veut pas dire qu'il ne faudra pas revoir les aménagements qui ont déjà été faits pour les rendre plus sûrs* », ajoute Paul Mourier dont l'ambition est de « *réaliser la majeure partie de ces 8 axes structurants dans les 6 ans qui viennent* ». « *Le grand sujet est de créer des axes continus* », a souligné en séance Jacques Baudrier, conseiller métropolitain délégué au déploiement des pistes cyclables pour qui « *ce ne sont que les huit premières lignes* ». Pour Paul Mourier, ce « *squelette* » de lignes, qui se base notamment sur les pistes réalisées dans Paris par la mairie, doit en effet permettre « *d'éviter les coupures entre deux communes ou liées au franchissement d'une autoroute, d'une voie d'eau* ». Les maîtres d'ouvrage sont principalement les communes et les départements. « *On peut rattraper le retard* »

« *On a pris du retard en Ile-de-France, en France de manière générale, mais on peut rattraper ce retard* », veut croire Paul Mourier pour qui la convention approuvée en mai avec la région Ile-de-France, qui prévoit une concertation entre les deux échelons pour des actions « *complémentaires* », est une « *avancée considérable* ». Réélue fin juin, Valérie Pécresse (Libres!, ex-LR) a fait de son plan RER Vélo un pilier de son second mandat: 680 km de pistes financées à 60% par la région. Des axes donc bien distincts mais « *complémentaires* » de ceux de la métropole, insiste Paul Mourier.



TRANSPORTS

Le Grand Paris lance son plan vélo

La Métropole du Grand Paris a voté, vendredi 9 juillet, son plan vélo, qui prévoit la réalisation à l'horizon 2030 de huit grands axes cyclables avec un budget de 10 millions d'euros par an : environ 30 km entre Rueil-Malmaison et Noisy-le-Grand, autant entre Créteil et Aulnay-sous-Bois, 10 km entre Rosny-sous-Bois et Paris... Au total, 200 km de pistes doivent permettre de desservir 75 % des 7 millions d'habitants de la métropole. — (AFP)

La Métropole du Grand Paris consacrera 10% de son budget au développement du vélo jusqu'en 2026

Les élus des 131 communes autour de Paris ont approuvé un plan visant à construire huit axes cyclables sécurisés et continus, en complément du projet de RER vélo porté par la région Ile-de-France. Montant total de l'enveloppe : 60 millions d'euros.



La MGP accordera une subvention aux communes qui souhaitent aménager une piste cyclable sécurisée sur leur territoire.

Par Sébastien Compagnon

Le 9 juillet 2021 à 16h58

Un vrai coup d'accélérateur pour le vélo. Ce vendredi, les élus de la Métropole du Grand Paris (MGP) ont approuvé le « plan vélo métropolitain », doté d'un budget de 10 millions d'euros par an, jusqu'en 2026. Objectif : multiplier par trois les déplacements à bicyclette d'ici 2030 dans le Grand Paris, en accélérant pour cela l'aménagement de huit axes cyclables continus et sécurisés. A terme, ces huit itinéraires doivent s'étendre sur 200 km, pour desservir 75 % de la population métropolitaine.

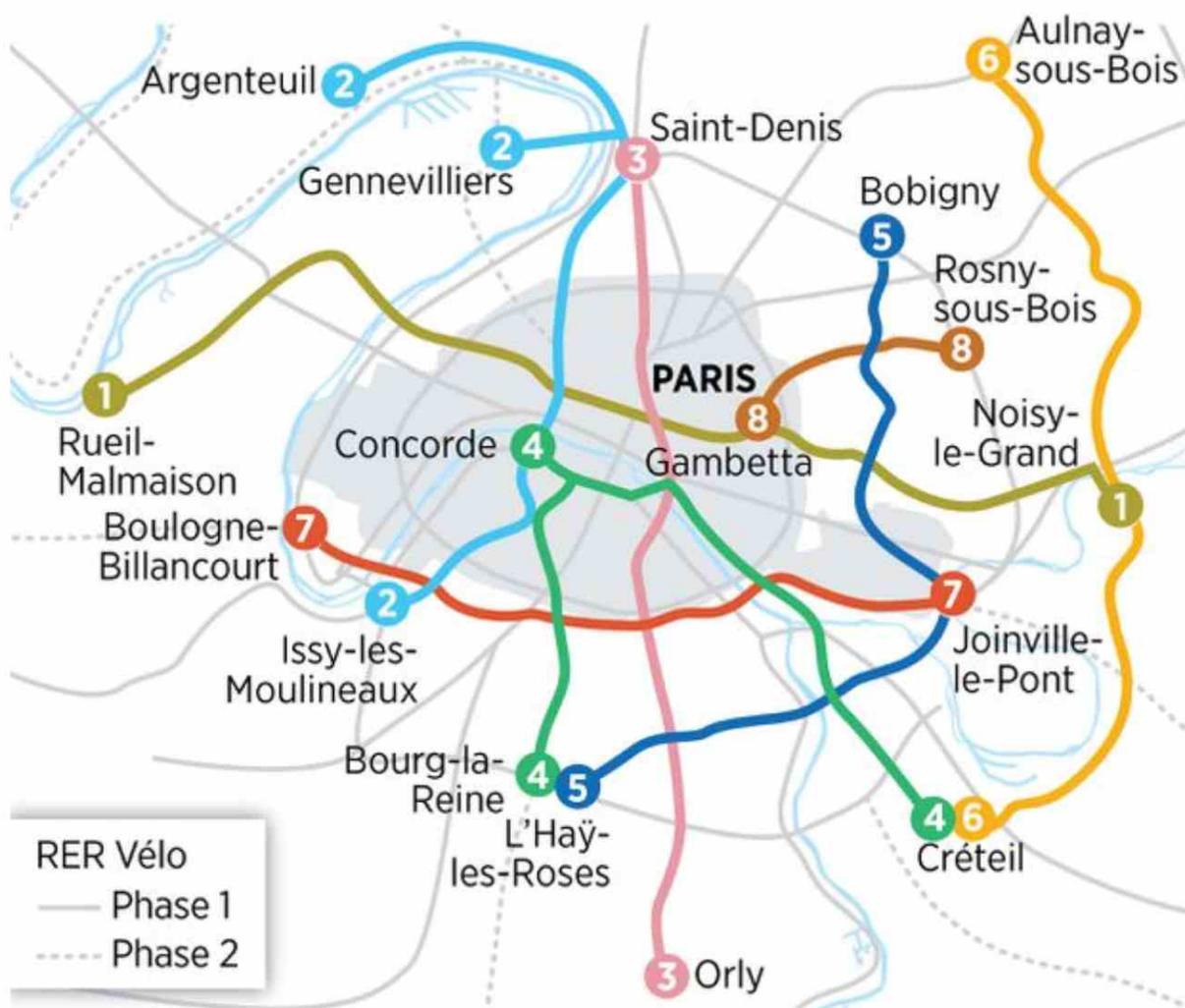
« Aujourd'hui, 50 % des trajets de moins de 3 km dans la métropole se font en voiture. Est-ce qu'on peut changer cela ? C'est l'ambition de ce plan vélo », a déclaré Patrick Ollier (LR), le président de la

MGP, lors d'une présentation jeudi au Théâtre Chaillot (Paris, XVIe).

Les huit axes ont été déterminés en concertation avec le collectif vélo Ile-de-France, qui fédère 41 associations de cyclistes.

L'ambition est de relier Rueil-Malmaison (92) à Noisy-le-Grand (93), Boulogne-Billancourt (92) à Joinville-le-Pont (94) ou encore Argenteuil (95) à Issy-les-Moulineaux (92), au sein d'un [réseau jalonné](#), séparé du trafic motorisé et sans interruption.

Les lignes du plan Vélo métropolitain



SOURCE : APUR

LP/INFOGRAPHIE. 11/7/2021.

Le détail de chaque itinéraire sera étudié par un « comité d'axe » associant toutes les communes traversées. Car *in fine*, ce sont toujours les maires qui auront le pouvoir de construire- ou pas- [une piste sur le territoire](#) de leur commune. « Ce plan a fait l'objet d'une consultation avec les 65 maires de la Métropole concernés. Tous sans exception ont donné leur assentiment », se réjouit Jacques Baudrier (PCF), adjoint au maire de Paris et conseiller métropolitain au déploiement des pistes cyclables. Les maires qui en font la demande pourront ensuite recevoir une subvention de la MGP, qui complétera les financements propres de la commune, de la région, des départements et de l'Etat.

« C'est un effort considérable »

Ce réseau métropolitain est conçu comme un complément du [projet régional de RER vélo](#), qui prévoit 680 km de pistes sécurisées, auquel la présidente de région, Valérie Pécresse (Libres !), a promis d'apporter 300 millions d'euros et 60 % du financement. Avec seulement 10 millions par an - soit 60 millions sur l'ensemble de la mandature-, le concours de la MGP est plus modeste. « Mais je rappelle que le budget total de la MGP est de 140 millions d'euros. 10 millions, c'est un effort considérable. Je ne connais pas beaucoup de collectivités qui consacrent 10 % de leur budget au vélo », souligne Jean-Pierre Barnaud (DVD), maire de Chennevières-sur-Marne (94) et vice-président délégué aux mobilités.

Reste à passer des intentions aux réalisations sur le terrain, sans tarder. Certains tronçons sont parfois bloqués par des contraintes techniques. La solution réside souvent dans la volonté politique d'accepter de réduire légèrement l'espace consacré à la voiture pour faire en sorte que les habitants puissent se mettre en selle dans des

conditions sûres et agréables. « Les cyclistes du Grand Paris ne veulent pas des pistes seulement en 2030. Ils sont déjà là, sur leur vélo », rappelle Louis Belenfant, le directeur du collectif vélo IDF, qui apportera son expertise technique à toutes les communes qui le souhaitent.



INVESTISSEMENTS | La Métropole du Grand Paris consacrera 10 % de son budget au développement de la petite reine, et ce jusqu'en 2026. Huit axes cyclables sécurisés et continus vont être construits en Île-de-France.

Avec son plan vélo, la Métropole change de braquet

UN VRAI COUP d'accélérateur pour le vélo. Vendredi, les élus de la Métropole du Grand Paris (MGP) ont approuvé le plan vélo métropolitain, doté d'un budget de 10 millions d'euros (M€) par an, jusqu'en 2026. Objectif : multiplier par trois les déplacements à bicyclette d'ici à 2030 dans le Grand Paris, en accélérant pour cela l'aménagement de huit axes cyclables continus et sécurisés. À terme, ces huit itinéraires doivent s'étendre sur 200 km, pour desservir 75 % de la population métropolitaine.

« Aujourd'hui, 50 % des trajets de moins de 3 km dans la métropole se font en voiture. Est-ce qu'on peut changer cela ? C'est l'ambition de ce plan vélo », a déclaré Patrick Ollier (LR), le président de la MGP, lors d'une présentation jeudi au Théâtre Chaillot, à Paris.

« Un effort considérable »

Les huit axes (voir infographie) ont été déterminés en concertation avec le collectif vélo Île-de-France, qui fédère 41 associations de cyclistes. L'ambition est de relier Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) à Joinville-le-Pont (Val-de-Marne) ou encore Argenteuil (Val-d'Oise) à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), au sein d'un réseau jalonné, séparé du trafic motorisé et sans interruption.

Le détail de chaque itinéraire sera étudié par un « comité d'axe » associant toutes les communes traversées. Car, in fine, ce sont toujours les maires qui auront le pouvoir de construire – ou pas – une piste sur le territoire de leur commune. « Ce plan a fait l'objet d'une consultation avec les 65 maires de la Métropole concernés. Tous sans exception ont donné leur assentiment », se réjouit Jacques Baudrier (PCF), adjoint au maire de Paris et conseiller métropo-

litain au déploiement des pistes cyclables. Les maires qui en font la demande pourront ensuite recevoir une subvention de la MGP, qui complètera les financements propres de la commune, de la région, des départements et de l'État. »

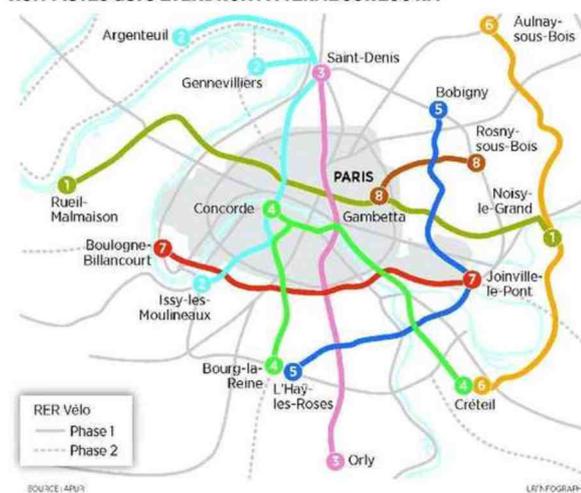
Ce réseau est conçu comme un complément du projet régional de RER vélo, qui prévoit 680 km de pistes sécurisées, auquel la présidente de région, Valérie Pécresse (Libres !), a promis d'apporter 300 M€ et 60 % du financement. Avec seulement 10 millions par an, le concours de la MGP est plus modeste. « Mais je rappelle que le budget total de la MGP est de 140 M€. Dix millions, c'est un effort considérable. Je ne connais pas beaucoup de collectivités qui consacrent 10 % de leur budget au vélo », souligne Jean-Pierre Barnaud (DVD), maire de Chennevières-sur-Marne (Val-de-Marne) et vice-président délégué aux mobilités.

Reste à passer des intentions aux réalisations, sans tarder. Certains tronçons sont parfois bloqués par des contraintes techniques. La solution réside souvent dans la volonté politique d'accepter de réduire l'espace consacré à la voiture afin de créer des axes cyclables plus sûrs. « Les cyclistes du Grand Paris ne veulent pas des pistes seulement en 2030. Ils sont déjà là, sur leur vélo », rappelle Louis Belenfant, le directeur du collectif vélo IDF, qui apportera son expertise aux communes qui le souhaitent. ■



La Métropole accordera une subvention aux communes qui souhaitent aménager une piste cyclable sécurisée sur leur territoire.

HUIT PISTES QUI S'ÉTENDRONT À TERME SUR 200 KM





Le Grand Paris projette un nouveau réseau cyclable de 200 km

Les lignes du plan Vélo métropolitain



Les nouvelles pistes se veulent complémentaires du réseau RER Vélo déjà lancé par la région.

Publié le 9 juil. 2021 à 17:01

La conquête de l'Île-de-France par le vélo est en route. Partant du constat que « plus de la moitié des trajets en inférieurs à 5 kilomètres sont faits en voiture », regrette le président de la **Métropole du Grand Paris**, **Patrick Ollier**, la Collectivité a voté vendredi son plan vélo, lancé en 2019. Elle souhaite investir 60 millions d'euros sur 6 ans pour la réalisation d'un réseau de huit lignes traversant 65 communes d'Île-de-France.

Ce nouveau réseau cyclable de 200 kilomètres relierait l'ensemble des départements franciliens. Il doit rendre possible les trajets quotidiens à vélo entre les lieux de domicile et de travail. Ce projet connecte tous les plans vélo existants sur son périmètre, sachant qu'il existerait déjà 5.835 km de linéaire cyclable dans le grand Paris mais sans continuité. Le plan a aussi pour ambition de couvrir les zones non desservies par le RER-V, le Réseau Express Régional Vélo déjà lancé par la région. Sauf que les 60 millions d'euros sont loin de suffire pour financer les 200 km. La facture totale des chantiers pourrait en effet atteindre 300 millions d'euros. Une démarche participative et évolutive.

Différents acteurs ont participé à ce projet, comme le collectif Vélo Île-de-France qui regroupe 41 associations et fédérations cyclistes dans plus de 80 villes. « Ces tracés ne seraient que partiels sans la collaboration des maires », affirme le vice-président de la **Métropole du Grand Paris**, Jean-Pierre Barnaud.

Les 65 élus ont accepté à l'unanimité ce projet et certains ont même proposé d'ajouter de nouveaux tracés comme le maire de Charenton, Hervé Gicquel (LR) sur la ligne 4.

« Ces huit axes ne sont pas exclusifs des autres axes [...] ce plan sera bien sûr évolutif », souligne Jacques Baudrier, conseiller (PC) métropolitain délégué au déploiement des pistes cyclables. L'une des longues pistes serait notamment la ligne 2 qui relierait sur 30 kilomètres la Mairie d'Issy dans les Hauts-de-Seine à la Mairie d'Argenteuil dans le Val-d'Oise.

Si l'effet conjugué des crises climatique et sanitaire a accéléré de manière inédite l'usage du deux-roues, l'Île-de-France ne doit pas relâcher ses efforts. L'objectif du plan est d'atteindre les 10 % de déplacements à vélo à l'horizon 2024, alors que ce ratio n'était que de 2 % en 2017 selon l'Insee mais de 6 % dans les centres-villes début 2020.

Selon Jean-Sébastien Catier, président de l'association « Paris en selle » qui a produit l'Observatoire des réseaux de vélo, il y a des axes « très intéressants qui créent de la continuité et de la coordination entre les institutions ». Mais si, selon lui, Paris rattrape son retard par rapport à d'autres villes françaises ou européennes, il reste du chemin à parcourir.



Le Grand Paris prévoit de créer 200 km de pistes cyclables dans les banlieues



Cycliste à Paris (photo d'illustration) - Jedrek B / Flickr CC

L'objectif du projet: desservir près de 75% des 7 millions d'habitants de l'Île-de-France.

La Métropole du Grand Paris (MGP), présidée par **Patrick Ollier**, a voté ce vendredi son plan vélo qui prévoit la réalisation, à l'horizon 2030, de 8 grands axes cyclables avec un budget de 10 millions d'euros par an.

Environ 30 km entre Rueil-Malmaison et Noisy-le-Grand pour la "ligne 1", autant entre Créteil et Aulnay-sous-Bois pour la "ligne 6", 10 km entre Rosny-sous-Bois et Paris... Au total, 200 km de pistes cyclables qui doivent permettre de "desservir" potentiellement près de 75% des 7 millions d'habitants de la métropole.

Ce plan vélo, élaboré sur 65 communes avec l'aide du Collectif Vélo Île-de-France - qui regroupe 41 associations et fédérations cyclistes - "réalise la jonction de tous les plans vélo existants sur le périmètre" de la métropole.

Sur Twitter, le maire du 17ème arrondissement de la capitale, Geoffroy Boulard, s'est félicité de la concrétisation du projet. 6 ans pour atteindre cet objectif.

Environ 40% des tronçons sont préexistants car ces huit axes "s'appuient sur des portions de pistes cyclables déjà réalisées", explique à l'AFP le directeur général des services de la MGP, Paul Mourier. "Cela ne veut pas dire qu'il faudra pas revoir les aménagements qui ont déjà été faits pour les rendre plus sûrs", ajoute Paul Mourier, dont l'ambition est de "réaliser la majeure partie de ces 8 axes structurants dans les 6 ans qui viennent".

"Le grand sujet est de créer des axes continus", a souligné en séance Jacques Baudrier, conseiller métropolitain délégué au déploiement des pistes cyclables pour qui "ce ne sont que les huit premières lignes".

Pour Paul Mourier, ce "squelette" de lignes, qui se base notamment sur les pistes réalisées dans Paris par la mairie, doit en effet permettre "d'éviter les coupures entre deux communes ou liées au franchissement d'une autoroute, d'une voie d'eau". Les maîtres d'ouvrage sont principalement les communes et les départements. "On a pris du retard en Île-de-France, en France de manière générale, mais on peut rattraper ce retard", veut croire Paul Mourier, pour qui la convention approuvée en mai avec la région Ile-de-France, qui prévoit une concertation entre les deux échelons pour des actions "complémentaires", est une "avancée considérable". Réélue fin juin, Valérie Pécresse (Libres!, ex-LR) a fait de son plan RER Vélo un pilier de son second mandat: 680 km de pistes financées à 60% par la région. Des axes donc bien distincts mais "complémentaires" de ceux de la métropole, insiste Paul Mourier.



Retranscription de l'émission :

Présentatrice : Moins de pollution et moins de bouchon. Le Grand Paris prévoit de créer 200km de pistes cyclables dans les banlieues, un Plan Vélo qui prévoit d'ici 9 ans 8 grands axes cyclables pour un budget de 10 millions d'euros par an. 65 communes ont participé à son élaboration, l'ambition : atteindre 10% de déplacements à vélo d'ici 2024. Les explications avec Nicolas DE ROUSSY et Arianne MIMOSA.

Ariane MIMOSA (AM) : Voici les 8 premières lignes de ce Vélo Métropolitain : 200km d'axes cyclables permettant de traverser en continue la Métropole du Grand Paris. Une bonne nouvelle pour les cyclistes franciliens.

Cycliste francilienne (01) : Plus il y aura de pistes cyclables, plus il y aura de vélos et mieux ça sera ... Et cette ville sera encore plus belle qu'avec des vélos.

Cycliste francilien (02) : Ça peut être très intéressant pour moi parce que je me déplace seulement à vélo. Je travaille à Paris et en proche banlieue et donc, s'il y a de nouvelles pistes c'est encore plus rapide et plus sécurisant quoi.

AM : Mais le projet reste plus ou moins bien accueilli par les automobilistes.

Automobiliste (01) : Ça va être un vrai merdier quoi. On ne pourra pas circuler dans Paris, il va y avoir beaucoup plus de bouchons. Ça va être invivable.

Automobiliste (02) : C'est bien, un peu moins de pollution c'est plutôt pas mal. Même si je suis en voiture.

AM : Objectif de ce Vélo Métropolitain : effectuer 10% des déplacements en vélo dans la Métropole d'ici 2024 et 50% d'ici 2050.

Louis BELENFANT (Directeur du collectif Vélo Ile-de-France) : La moitié des déplacements en voiture dans la Métropole du Grand Paris font moins de 3km, à vélo c'est une petite dizaine de minutes donc c'est très intéressant de pouvoir mettre ces gens-là sur des vélos. C'est du bruit en moins, c'est de la pollution en moins, c'est de la congestion en moins dans les rues et c'est de l'espace rendu.

AM : En tout, 65 mairies se sont associées au projet pour réaliser les différents tracés de ces pistes cyclables.

Jacques BAUDRIER (Conseiller métropolitain délégué aux aménagements cyclables) : Notre objectif c'est un engagement financier très fort au moins 10 millions d'euros par an de la Métropole en plus de ses financements qu'elle a déjà mis en œuvre pour le vélo (donc en plus). Et donc, le but c'est d'avoir un effet levier en co-finançant avec l'ensemble des autres partenaires déjà engagés à vélo pour vraiment réaliser ces pistes cyclables le plus vite possible.

AM : Des travaux qui devraient débuter dès septembre prochain avec une aide financière supplémentaire de l'Etat, la Région et les communes pour un total estimé à environ 300 millions d'euros.

Grand Paris : la métropole prévoit un réseau cyclable de 200 km



Transports Vendredi 9 juillet 2021 à 18:15

-

Par Émilie Defay, France Bleu ParisÎle-de-France

La **Métropole du Grand Paris** a voté vendredi son plan vélo. Il prévoit la création de 8 grands axes cyclables continus et sécurisés répartis sur 65 communes.

Le réseau cyclable de la métropole vise à multiplier par 3 les déplacements à vélo d'ici 2030 © Radio France - Aurélien Accart

Un nouveau plan pour le vélo en Ile-de-France. Cette fois, il est porté par la **Métropole du Grand Paris** (MGP). Les élus ont approuvé vendredi la création d'un **réseau cyclable de 8 grands axes** pour un budget de 10 millions d'euros par an. Un total de 200 km de pistes cyclables qui desserviront à terme 75% de la population métropolitaine. "L'objectif", explique **Patrick Ollier**, le président de la MGP, est "d'atteindre 10% de déplacement à vélo en 2024 et de multiplier par trois les déplacements à vélo d'ici 2030".

Les huit itinéraires ont été élaboré en partenariat avec le collectif d'associations Vélo Ile-de-France. Ils prévoient de relier Argenteuil à Issy-les-Moulineaux ou Rueil-Malmaison à Noisy-le-Grand avec **des aménagements continus, confortables et sécurisés**. "Le but est d'arrêter de faire des petits bouts de pistes par-ci, par-là", avance Louis Belenfant, directeur de Vélo Ile-de-France "On va connecter de manière sécurisée les principaux bassins de vie et d'emploi".

Le plan vélo de la Métropole prévoit dans un premier temps 8 lignes sécurisées - **Métropole du Grand Paris**

La MGP consacrera **10 millions d'euros par an** pour financer une partie de ces aménagements, qui seront réalisés par les communes. Les 65 villes traversées par ce réseau ont toutes approuvé le plan. L'objectif désormais est de la faire avancer ensemble pour que le réseau soit réalisé de manière homogène partout. "C'est tout l'intérêt des comités d'axe que nous allons mettre en place", explique Jacques Baudrier, conseiller métropolitain en charge du déploiement des pistes cyclables. "A certains endroits, il s'agit de pérenniser les coronapistes, à d'autres améliorer le réseau existant ou carrément créer de nouveaux aménagements".

Environ 40% des tronçons ont déjà été réalisés. Le but est de créer la majeure partie du réseau dans les six ans qui viennent. "Il y a urgence, nous avons 10 ans de retard", presse Louis Belenfant. "Les cyclistes sont déjà là et ils ont besoin d'aménagements sécurisés". Ce réseau vient en complément d'une autre initiative portée par le collectif Vélo Ile-de-France et soutenu par la Région : la création d'un RER Vélo. Il prévoit 680 km de pistes sur toute la région, au-delà du territoire de la métropole.



Retranscription de l'émission :

La métropole du Grand Paris a voté hier son plan vélo. 200 kilomètres d'aménagements sécurisés dans 65 communes autour de Paris. Budget total : 10 millions d'euros par an pour faciliter les déplacements entre banlieues.

Emilie Defay affirme « Aller en vélo de Boulogne-Billancourt à Joinville-le-Pont, ou d'Aulnay-sous-Bois à Créteil, sans quitter une piste cyclable confortable et sécurisée ce sera bientôt possible, c'est l'objectif de ce réseau imaginé en concertation avec le collectif d'association Vélo Île-de-France que dirige Louis Bellenfant : « Les témoignages qu'on peut avoir aujourd'hui c'est : Mon trajet c'est encore compliqué, la piste cyclable s'interrompt sur 500 mètres, qui font que finalement je vais y renoncer. Le but c'est d'arrêter de faire de bouts de bornes cyclables, mais de connecter ces bassins de vie et ces bassins d'emplois. »

Chaque commune sera chargée de réaliser les pistes cyclables sur son territoire. La Métropole est là pour financer une partie des chantiers, et surtout s'assurer que toutes travaillent ensemble souligne Jacques Baudrier, conseiller de la Métropole du Grand Paris en charge des pistes cyclables. « La première ligne de Rueil-Malmaison à Noisy-le-Grand passant par la Place de la République, on essaye de tout faire avancer au meilleur rythme possible, le but est d'améliorer des aménagements cyclables existants, d'en créer là où il n'y en a pas, et réaliser ces axes le plus vite possible.

La Métropole vise 10% des déplacements à vélo d'ici 2024.

🕒 **MGP / vélo** : La **Métropole du Grand Paris** (MGP), que préside M. **Patrick OLLIER**, maire (LR) de Rueil-Malmaison, a voté vendredi son plan vélo, qui prévoit la réalisation à l'horizon 2030 de huit grands axes cyclables avec un budget de 10 millions d'euros par an. Environ 30 km entre Rueil-Malmaison et Noisy-le-Grand, autant entre Créteil et Aulnay-sous-Bois, 10 km entre Rosny-sous-Bois et Paris... Au total, 200 km de pistes cyclables sur 65 communes qui doivent permettre de "desservir" potentiellement près de 75 % des 7 millions d'habitants de la métropole. Environ 40 % des tronçons ont déjà été achevés car ces huit axes "s'appuient sur des portions de pistes cyclables déjà réalisées", a précisé le directeur général des services de la MGP, M. Paul MOURIER. Il s'agira de les relier entre eux pour éviter les coupures.



La métropole du Grand Paris adopte son plan vélo et crée "huit lignes structurantes"

 aefinfo.fr/depeche/655532



Cookies publicitaires

La régie publicitaire du groupe AEF INFO commercialise les espaces publicitaires des sites et applications liés à ses événements grand public. La commercialisation de ces espaces publicitaires permet notamment au groupe AEF INFO de financer la fourniture gratuite de services de qualité pour les utilisateurs.

Les publicités diffusées sur les sites et applications du groupe AEF INFO liés à ses événements grand public sont susceptibles de contenir :

- Des cookies émis par l'annonceur (c'est-à-dire, celui pour le compte duquel est diffusé la publicité) ou par un tiers concerné par cette publicité (mesure d'audience par exemple), et permettent notamment de calculer les montants dus par les annonceurs mais également de limiter le nombre de fois où vous voyez une publicité ;
- Des cookies émis par notre régie : Il s'agit de cookies utilisés pour vous proposer des publicités adaptées à vos centres d'intérêts sur les sites et applications du groupe AEF INFO liés à ses événements grand public. Ils sont notamment utilisés pour limiter le nombre de fois où vous voyez une publicité.

En outre, certains cookies peuvent être émis par des acteurs du marché publicitaire et vous suivre d'une visite de site à une autre pour l'affichage de la publicité.



Le conseil de la métropole du Grand Paris a adopté à l'unanimité, ce vendredi 9 juillet, le plan vélo métropolitain qui vise à créer "huit lignes structurantes" s'étendant sur 195 kilomètres. Doté de 10 millions par an, celui-ci s'inscrit dans le cadre du plan métropolitain de relance dont le troisième axe vise "l'accélération de la transition écologique et le développement des mobilités douces".



La métropole adopte son plan vélo

La **métropole du Grand Paris** a voté vendredi 9 juillet 2021 son plan vélo : elle s'engage à financer à hauteur de dix millions d'euros par an pendant toute la durée de son mandat la construction de huit axes cyclables continus reliant les communes de la zone dense. Paris avait son plan vélo, la Région soutenait le projet de RER Vélo, la Métropole a, désormais, son Vélopolitain. Vendredi 9 juillet 2021, le conseil métropolitain a en effet adopté son plan vélo, doté d'un budget de dix millions d'euros par an sur toute la durée de la mandature. « Notre budget total étant de 140 millions d'euros, cela représente un effort particulièrement important », a souligné Jean-Pierre Barnaud, vice-président délégué aux mobilités et aux circulations douces.

Ces sommes seront cependant dédiées à un objectif précis : « financer la mise en place d'un « Vélopolitain », autrement dit d'un réseau cyclable structurant, comprenant huit itinéraires continus et sécurisés », a détaillé **Patrick Ollier**, président de la MGP. Pour mettre au point ce réseau, la métropole a travaillé étroitement avec le Collectif Vélo Ile-de-France, qui rassemble les associations franciliennes de cyclistes, également partenaire de la Région sur le projet de RER Vélo. Les axes ont été déterminés en croisant plusieurs impératifs : être complémentaire au futur RER V, dont la maille est plus large ; relier des équipements structurants ; et être réalisable à court terme.

« Chacun dans la Métropole connaît un petit bout de piste cyclable près de chez lui. Ce qui manque, a expliqué Louis Belenfant, directeur du Collectif vélo Ile-de-France, ce sont des vrais linéaires qui permettent de se déplacer à vélo. Nous avons besoin d'aménagements continus tout comme les voitures et les transports en commun ».

200 km d'itinéraires continus

« Ces 200 km d'itinéraires couvrent ce qui est le plus facile à réaliser dans à peu près tous les territoires de la zone dense », a complété Jacques Baudrier, conseiller métropolitain délégué au déploiement des pistes cyclables. Mais surtout, ce plan a été conçu en concertation avec les 65 maires concernés. « Nous avons eu zéro refus », a assuré le conseiller métropolitain, ajoutant : « au contraire, certains maires très volontaristes nous ont proposé des tracés complémentaires ».

Il s'agit donc, désormais, de lancer la construction de ces itinéraires. « On a besoin d'avancer vite, on attend des pistes cyclables pour demain et pas pour 2030 », a insisté Louis Belenfant. Des comités d'itinéraires seront lancés dès l'automne pour les lignes 1, 3 et 4, les autres devant suivre rapidement. Reste que le réseau représente un investissement important que Jacques Baudrier a estimé à une somme comprise entre « 300 et 400 millions d'euros ». Les maîtres d'ouvrages – villes et départements – devront donc mettre la main à la poche.

Outre les dix millions annuels de son plan vélo, la Métropole pourra également puiser dans son plan d'investissement métropolitain. « Nous avons également une ligne budgétaire liée aux grands équipements structurels qui pourrait être utilisée, si, d'aventure il se révélait nécessaire de construire une passerelle, par exemple », a complété **Patrick Ollier**, qui a promis : « nos aides feront également effet de levier ». Il compte notamment sur le CRTE (contrat de relance et de transition écologique) signé avec le préfet de région le 18 mars 2021, et sur la convention de partenariat conclue avec la Région, pour abonder au financement du projet. « Nous avons les instruments juridiques et administratifs qui permettent de concentrer les crédits sur ce qui est utile », a-t-il conclu.

Les 8 lignes du plan vélo métropolitain

Le plan prévoit la construction de huit axes pour un total d'environ 200 km. La première ligne ira de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), la deuxième d'Issy-les-Moulineux (Hauts-de-Seine) à Argenteuil (Val d'Oise) et Gennevilliers (Hauts-de-Seine). La troisième reliera Orly (Val-de-Marne) à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), la quatrième Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine) à Créteil (Val-de-Marne) via Paris Concorde, la cinquième L'Haÿ-les-Roses (Val-de-Marne) à Bobigny (Seine-Saint-Denis), la sixième Créteil (Val-de-Marne) à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), la septième Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) à Joinville-le-Pont (Val-de-Marne) et la huitième Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) à Paris-Gambetta.



Le Grand Paris lance son plan vélo avec huit grands axes

Vélo Veligo © D.R.La **Métropole du Grand Paris** (MGP), présidée par **Patrick Ollier**, a voté vendredi son plan vélo qui prévoit la réalisation à l'horizon 2030 de 8 grands axes cyclables avec un budget de 10 M€ par an. Environ 30 km entre Rueil-Malmaison et Noisy-le-Grand pour la ligne 1, autant entre Créteil et Aulnay-sous-Bois pour la ligne 6, 10 km entre Rosny-sous-Bois et Paris... Au total, 200 km de pistes cyclables qui doivent permettre de «desservir» potentiellement près de 75 % des 7 millions d'habitants de la métropole.

Ce plan vélo, élaboré sur 65 communes avec l'aide du Collectif Vélo Île-de-France qui regroupe 41 associations et fédérations cyclistes, « réalise la jonction de tous les plans vélo existants sur le périmètre » de la métropole. Environ 40 % des tronçons ont déjà été réalisés car ces huit axes « s'appuient sur des portions de pistes cyclables déjà réalisées », explique à l'AFP le directeur général des services de la MGP, Paul Mourier.

«Cela ne veut pas dire qu'il ne faudra pas revoir les aménagements qui ont déjà été faits pour les rendre plus sûrs», ajoute M. Mourier dont l'ambition est de « réaliser la majeure partie de ces 8 axes structurants dans les six ans qui viennent ».

«Le grand sujet est de créer des axes continus», a souligné en séance Jacques Baudrier, conseiller métropolitain délégué au déploiement des pistes cyclables pour qui «ce ne sont que les huit premières lignes».

Pour M. Mourier, ce «squelette» de lignes, qui se base notamment sur les pistes réalisées dans Paris par la mairie, doit en effet permettre «d'éviter les coupures entre deux communes ou liées au franchissement d'une autoroute, d'une voie d'eau». Les maîtres d'ouvrage sont principalement les communes et les départements. « On a pris du retard en Ile-de-France, en France de manière générale, mais on peut rattraper ce retard », veut croire M. Mourier pour qui la convention approuvée en mai avec la région Ile-de-France, qui prévoit une concertation entre les deux échelons pour des actions « complémentaires », est une « avancée considérable ».

Réélue fin juin, Valérie Pécresse (Libres!, ex-LR) a fait de son plan RER Vélo un pilier de son second mandat: 680 km de pistes financées à 60% par la région. Des axes donc bien distincts mais «complémentaires» de ceux de la métropole, insiste M. Mourier.



La Métropole du Grand Paris va se doter de 8 lignes cyclables “structurantes” sur 200 km



Le plan vélo métropolitain

La **Métropole du Grand Paris** enclenche la vitesse supérieure pour développer la petite reine sur son territoire. Le 9 juillet, les élus ont adopté le plan vélo métropolitain pour lequel ils ont décidé d'investir 10 millions d'euros par an jusqu'en 2026. La Métropole veut ainsi réaliser “la jonction de tous les plans vélo existants sur son périmètre” et “identifier les continuités cyclables à prioriser”.

L'objectif, explique-t-elle, consiste à “définir un réseau cyclable structurant à l'échelle métropolitaine, en complémentarité des réseaux RER V et en lien avec les différents gestionnaires d'infrastructures concernés par les propositions de la Métropole”.

Concrètement, 8 lignes structurantes sont envisagées, desservant 65 communes (soit la moitié des communes du territoire et près de 75 % de la population) sur près de 200 km. La ligne 1 par exemple ira de Rueil-Malmaison à Noisy-le-Sec en 30 km. La 4 reliera Bourg-la-Reine à Créteil en passant par le centre de Paris en près de 30 km.

...

L'accès à la totalité de l'article (303 mots) est réservé aux abonnés, aux utilisateurs d'un porte-monnaie ou aux acheteurs de l'article à l'unité.



Grand Paris : 8 axes cyclables sécurisés d'ici à 2026, pour un investissement de 10 M€ par an

- Mise en œuvre de 8 axes cyclables sécurisés et continus dans la **Métropole du Grand Paris** • Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui regroupe 131 communes. Le conseil métropolitain de la MGP compte 209 délégués et le bureau 30 élus. Création : 2016 Population : 7,2... d'ici à 2026 (40 % d'aménagements déjà réalisés) ;

- 10 M€ d'investissement par an qui pourront être complétés par d'autres dispositifs (fonds d'investissement métropolitain, ligne budgétaire dédiée aux infrastructures...) ;

- 200 km de linéaire traversant 65 communes (50 % de la MGP

Métropole du Grand Paris

Tels sont les objectifs du plan vélo de la **Métropole du Grand Paris**, adopté en conseil métropolitain le 09/07/2021.

Les 8 axes desserviront potentiellement 75 % des habitants de la MGP et 50 % des emplois. Ils visent à débloquent plusieurs freins, en particulier une carence d'aménagements cyclables entre Paris et la banlieue et à répondre aux besoins des habitants (développement du vélo, trajets domicile-travail...). Ils s'inscrivent dans les objectifs du Pcaem

Plan climat air énergie métropolitain

adopté en 2018 : 10 % de part modale d'ici à 2024, multiplication des déplacements à vélo par 3 à horizon 2030 et 50 % de déplacements en modes actifs d'ici à 2050. Les groupes de travail s'attèleront, en septembre 2021, à la mise en place de 3 premiers axes (1, 3 et 4) d'ici à 2024.

La MGP voulu un plan qui puisse être déployé rapidement et qui soit évolutif et « pragmatique » : « Nous voyons trop de plans avec des cadres rigides et des projets qui ne sont pas mis en œuvre (...) Si un maire nous demande prochainement d'intégrer un itinéraire et que cela est simple à réaliser financièrement et techniquement alors la carte des itinéraires évoluera », indique Jacques Baudrier Conseiller de Paris @ Mairie de Paris • Conseiller métropolitain @ **Métropole du Grand Paris** (MGP) • Adjoint en charge de la construction publique, du suivi des chantiers, de la coordination des...

, conseiller métropolitain délégué au déploiement des pistes cyclables.

Le plan vélo ne prévoit pas de stationnements vélo le long des itinéraires, la priorité étant donnée à la mise en œuvre rapide des axes. « Les réflexions se poursuivront pour intégrer des aménagements complémentaires dont les stationnements. Dès que les maires auront le soucis de compléter avec d'autres aménagements, nous aiderons au financement des opérations. Mais ça ne fait pas partie du plan vélo », indique **Patrick Ollier** Maire @ Mairie de Rueil-Malmaison • Président @ **Métropole du Grand Paris** (MGP)

Sur la qualité des pistes, la métropole vise « les meilleurs aménagements possibles » (pistes bidirectionnelles séparées de la chaussée), mais « des compromis techniques seront faits en fonction des réalités géographiques, du tissu viaire et de la largeur des voies », selon Jacques Baudrier. La création de passerelles est envisagée sur plusieurs axes.

3 ensembles de projets cyclables se superposeront : les 8 itinéraires du plan vélo métropolitain, le RER

Réseau express régional d'Île-de-France

Vélo de la Région Île-de-France (9 itinéraires de 680 km prévus entre 2025 et 2030 pour un coût de 300 M€) et les projets d'itinéraires des communes.

8 itinéraires d'ici à 2026 (195 km)

Ligne 1 : Rueil-Malmaison à Noisy-le-Grand (30 km)

Ligne 2 : Tronc commune Issy RER

Réseau express régional d'Île-de-France à Saint-Denis Porte de Paris (15 km) branche Saint-Denis Porte de Paris à Gennevilliers Les Courtilles (5 km)

branche Saint-Denis Porte de Paris à Argenteuil (mairie) (10 km)

Ligne 3 : Orly à Saint-Denis (20 km)

Ligne 4 : Bourg-la-Reine à Paris centres et Créteil à Paris centres (30 km)

Ligne 5 : L'Haÿ-les-Roses à Bobigny (25 km)

Ligne 6 : Créteil à Aulnay-sous-Bois (30 km)

Ligne 7 : Boulogne-Billancourt à Joinville-le-Pont (20 km)

Ligne 8 : Rosny-sous-Bois à Paris/Gambetta (10 km)

Itinéraires cyclables prévus dans le cadre du plan vélo de la MGP (juillet 2021) - © **Métropole du Grand Paris**, Institut Paris Région, APUR, Collectif Vélo Île-de-France

Le choix des itinéraires

Les itinéraires ont été élaborés avec le Collectif Vélo Île-de-France : Réseau d'associations qui vise à faire de la Région Île-de-France une région cyclable (juridiquement porté par l'association Mieux se déplacer à bicyclette) - 35 associations -113... , l'Institut Paris Région

- L'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne créé le 04/05/1960 par décret du ministre de l'Équipement, Pierre Sudreau, puis reconnu fondation d'utilité publique le 02/08/1960... , l'Atelier parisien d'urbanisme
- Association loi 1901 • Création : 03/07/1967 • Mission : documenter, analyser et développer des stratégies prospectives concernant les évolutions urbaines et sociétales à Paris et dans la... en concertation avec les communes dans des groupes de travail spécifiques à chaque axe. Plusieurs critères ont présidé au choix des axes : acceptabilité dans la commune, pôles desservis, pérennisation d'aménagements de transition... Les groupes de travail ont cherché à « faire quelque chose de réaliste et faisable sur le temps du mandat », indique Louis Belenfant, directeur du Collectif Vélo Île-de-France.

La Métropole du Grand Paris insiste sur le fait que les principales difficultés ont été « géographiques et techniques et non politiques », le principe d'itinéraires sécurisés métropolitains faisant l'unanimité auprès des maires, selon elle.

« Nous avons cherché à desservir un maximum de territoires en complémentarité avec le RER

Réseau express régional d'Île-de-France Vélo avec des lignes continues là où les aménagements sont faciles à réaliser et où les collectivités sont engagées. Et en prenant en compte le volume d'investissement », indique Jacques Baudrier, conseiller métropolitain délégué au déploiement des pistes cyclables. Métropole du Grand Paris (MGP)

Continuités cyclables : 8 axes pour la mise en place d'un plan vélo traversant 65 Communes de la Métropole

La **Métropole du Grand Paris** a mis en place un Plan vélo métropolitain pour lequel elle compte investir 10 M€ par an. «Il réalise la jonction de tous les plans vélo existants sur son périmètre et permet d'identifier les continuités cyclables à prioriser. Ce Plan vélo s'inscrit dans la dynamique du Plan métropolitain de relance, qui, dans son axe 3, vise l'accélération de la transition écologique et le développement des mobilités douces. L'année 2020 a été marquée par le lancement de cette démarche d'élaboration du Plan vélo en partenariat avec le Collectif Vélo Île-de-France, qui regroupe 41 associations et fédérations cyclistes dans plus de 80 villes, et représente près de 4 000 adhérents» indiquent **Patrick Ollier**, Président de la MGP, **Jean Pierre** Vice Président aux mobilités douces et **Jacques Baudrier**, conseiller territorial délégué aux développement des pistes cyclables .

Il réalise la jonction de tous les plans vélo existants sur son périmètre et permet d'identifier les continuités cyclables à prioriser, grâce à un partenariat avec le Collectif Vélo Île-de-France. En mai 2020, pour tirer les enseignements de la crise sanitaire et favoriser le déplacement à vélo, la MGP et le Collectif Vélo Île-de-France ont proposé aux Métropolitains une carte interactive et mise à jour en temps réel, recensant tous les aménagements cyclables temporaires et existants des différents gestionnaires de voirie. Au total, 200 km de pistes cyclables qui doivent permettre de «desservir» potentiellement près de 75% des 7 millions d'habitants de la métropole, grâce à 8 grands axes cyclables traversant 65 Communes dont 40% sont déjà réalisées car ils s'appuient sur des portions de pistes cyclables déjà réalisées, car il existerait déjà 5.835 km de linéaire cyclable dans le grand Paris mais sans continuité . Environ 30 km entre Rueil-Malmaison et Noisy-le-Grand pour la «ligne 1», 30 kilomètres entre la Mairie d'Issy dans les Hauts-de-Seine et la Mairie d'Argenteuil dans le Val-d'Oise pour la ligne 2, autant entre Créteil et

souligné en séance Jacques Baudrier pour qui «ce ne sont que les huit premières lignes...Ce squelette de lignes, qui se base notamment sur les pistes réalisées dans Paris par la mairie, doit en effet permettre d'éviter les coupures entre deux communes ou liées au franchissement d'une autoroute, d'une voie d'eau» précisait il.

«On a pris du retard en IDF, en France de manière générale, mais on peut rattraper ce retard» veut croire Paul Mourier pour qui la convention approuvée en mai avec la région IDF, qui prévoit une concertation entre les deux échelons pour des actions «complémentaires», est une «avancée considérable». Réélue fin juin, Valérie Pécresse (Libres) a fait de son plan RER Vélo un pilier de son second mandat : 680 km de pistes financées à 60% par la région. Des axes donc bien distincts mais «complémentaires» de ceux de la métropole, insiste Paul Mourier.

Aulnay-sous-Bois pour la «ligne 6» entre Bourg La Reine Paris centre et Créteil (ligne 4), 25 km entre l'Hay les Roses et Bobigny (ligne 5), 20 km entre Orly et Saint Denis (ligne 3) ainsi qu'entre Boulogne et Joinville le Pont (ligne 7), 10 km entre Rosny-sous-Bois et Paris/Gambetta (ligne 8)...L'ambition des élus métropolitain est de «réaliser la majeure partie de ces 8 axes structurants dans les 6 ans qui viennent». «Le grand sujet est de créer des axes continus», a



MULTI-DÉPARTEMENTS

L'ACTU

75 / 91 / 92 / 77 / 93 / 95 / 94 / 78 / TRANSPORTS : Le grand Paris crée de nouvelles pistes cyclables

La **METROPOLE DU GRAND PARIS** (siège à Paris) veut développer son réseau de pistes cyclables. Un investissement de 60 millions d'euros est prévu pour la création de huit lignes d'une longueur totale de 200 kilomètres. Ces nouvelles véloroutes relieront tous les départements d'Ile-de-France et traverseront 65 communes. www.metropolegrandparis.fr



À l'écoute

12 juillet
2021
à 6h02



LA MÉTROPOLÉ DU GRAND PARIS VOTE LA CRÉATION D'UN VASTE PLAN VÉLO

#Vie des communes

C'était fortement pressenti, c'est désormais officiel. La Métropole du Grand Paris a voté, ce vendredi 9 juillet, la création d'un plan vélo métropolitain. Un investissement conséquent avec près de 10% du budget métropolitain, pour huit lignes actives d'ici à 2024. Les explications de ce projet "ambitieux" par Nicolas Tarrade.

Émission : Chronique Actualité
Animé par : Nicolas TARRADE
Temps : 3 minutes









00:09 -03:08



10 millions d'euros par an, voilà l'enveloppe budgétaire promise par la Métropole du Grand Paris. Les élus veulent favoriser la pratique du vélo, surtout pour réaliser des trajets courts de moins de 3 kilomètres. Un vaste plan vélo métropolitain a donc été présenté : huit lignes et un constat partagé par les associations d'usagers : « C'est indéniable, il y a une prise de conscience » affirme Louis Bellenfant, directeur du Collectif Vélo Île-de-France. On est en retard aujourd'hui en matière de vélo à l'échelle du Grand Paris de la région Île-de-Francemais ce qu'on voit et ce qu'on a vu, notamment avec la crise sanitaire en 2020, c'est qu'on est capable quand on se donne les moyens, de développer des pistes cyclables très rapidement et d'attirer des milliers de personnes sur des vélos. Fort de cet enseignement, continuons sur ce rythme de 2020, à développer énormément d'infrastructures cyclables parce que c'est ça qui permet aux gens de se mettre à vélo. Les gens sont déjà sur des vélos ou ont envie de se mettre sur des vélos mais ne le peuvent pas faute d'infrastructures. Le discours des associations ce n'est pas de dire tout le monde sur des vélos, zéro voiture, plus personnes dans les transports en communs, ce n'est pas possible sur un territoire de plusieurs millions d'habitants. En revanche, le discours c'est de dire sur des trajets inférieurs à 5 km et si vous êtes en bonne condition physique, c'est possible à vélo, vous y gagnerez du temps, de l'efficacité et du plaisir car c'est assez agréable quand on a des bons aménagements de se déplacer à vélo. On a des témoignages de gens qui se sont mis à vélo à l'occasion des grèves dans les transports en commun ou du premier dé-confinement et le discours qu'on a aujourd'hui c'est « jamais je n'abandonnerai mon vélo », c'est un mode de transport qu'on abandonne plus ensuite. Pour tous ces trajets, courts, de proximité, qui sont possibles à vélo, les faire à vélo. On y gagne énormément, car moins de monde dans les voitures c'est moins de bouchons, moins de monde dans les transports en communs ce sont des transports en communs plus agréable, et moins de monde dans les voitures c'est aussi, pour les piétons, moins de bruits, moins de pollution. Pour les riverains, une rue passante c'est un fléau, vous avez du mal à dormir la nuit, vous n'ouvrez pas les fenêtres pour aérer. Alors que lorsque vous avez une rue avec des piétons et des vélos, vous ouvrez la fenêtre et vous êtes très heureux d'entendre le petit sifflement d'une roue libre de vélo. »

D'autres lignes sont en réflexion. Ambitieux, dit Patrick Ollier, le président de la Métropole du Grand Paris, l'idée pour lui, c'est d'atteindre 10% de déplacements à vélo dans toute l'aire métropolitaine d'ici à 2024.

Après le RER V, le “TGV Vélo” de la Métropole du Grand Paris



Un “TGV Vélo”, c’est dans ces termes que le président de la Métropole du Grand Paris (MGP), Patrick Ollier (LR), a motivé le plan vélo métropolitain voté à l’unanimité ce vendredi 9 juillet. Doté de 10 millions d’euros par an sur six ans, il contribuera au financement d’un réseau de 200 km traversant 65 communes en Ile-de-France.

A LIRE AUSSI

Grand Paris: les vieux diesels interdits à partir de ce mardi 1er juin

Tramway T9: Keolis réagit aux incidents d’exploitation

Après Paris, Lime lance ses trottinettes à Nogent-sur-Marne

Ile-de-France: le point sur les travaux d’été dans le métro, RER, train et tramway

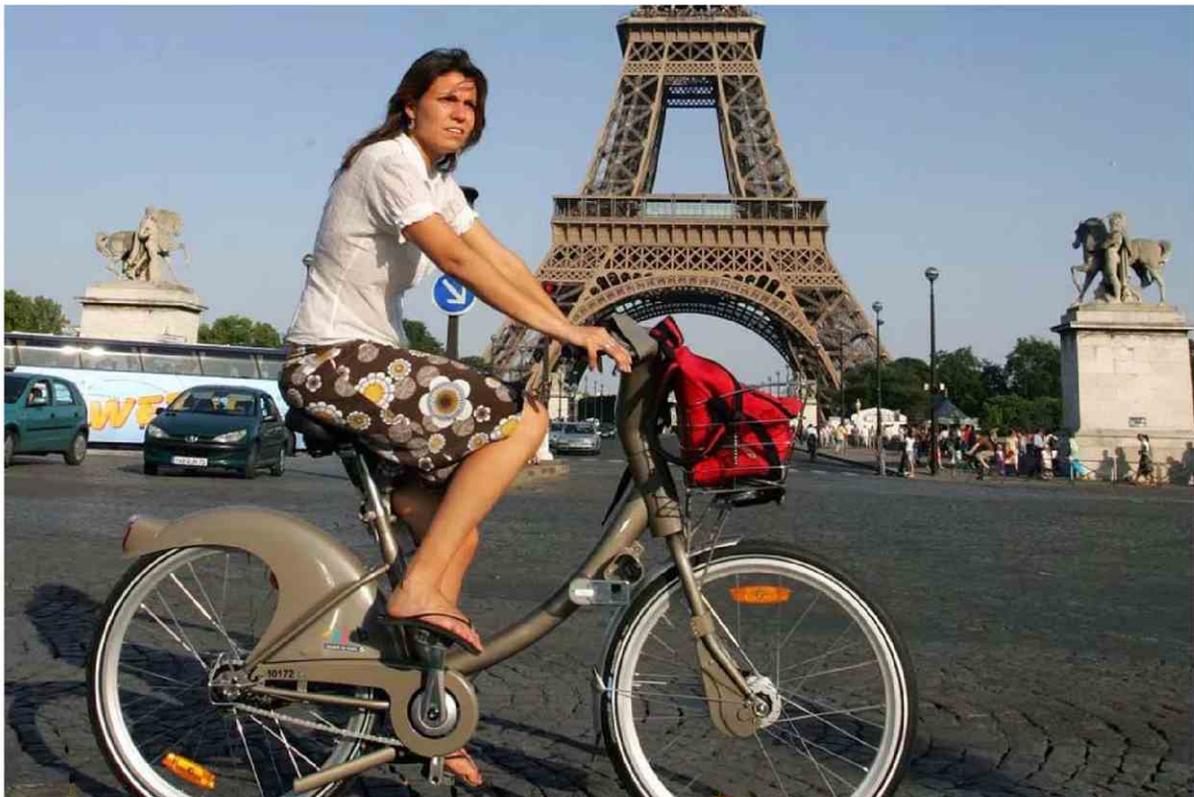


Le grand Paris lance son plan vélo avec huit grands axes

ATS 10.7.2021 - 09:32

2 minutes

La métropole du grand Paris (MGP) a voté vendredi son plan vélo. Celui-ci prévoit la réalisation de huit grands axes cyclables avec un budget de 10 millions d'euros par an à l'horizon de 2030.



Au total, 200 km de pistes cyclables doivent permettre de «desservir» potentiellement près de 75% des 7 millions d'habitants de la métropole. (image d'illustration)



KEYSTONE

Environ 30 km entre Rueil-Malmaison et Noisy-le-Grand pour la «ligne 1», autant entre Créteil et Aulnay-sous-Bois pour la «ligne 6», 10 km entre Rosny-sous-Bois et Paris: au total, 200 km de pistes cyclables qui doivent permettre de «desservir» potentiellement près de 75% des 7 millions d'habitants de la métropole.

Ce plan vélo, élaboré sur 65 communes avec l'aide du Collectif Vélo Île-de-France, qui regroupe 41 associations et fédérations cyclistes, «réalise la jonction de tous les plans vélo existants sur le périmètre» de la métropole.

Environ 40% des tronçons ont déjà été réalisés, car ces huit axes «s'appuient sur des portions de pistes cyclables déjà réalisées», a expliqué le directeur général des services de la MGP.



Le Grand Paris lance son plan vélo avec huit grands axes

09/07/2021

La **Métropole du Grand Paris** (MGP), présidée par **Patrick Ollier**, a voté vendredi son plan vélo qui prévoit la réalisation à l'horizon 2030 de 8 grands axes cyclables avec un budget de 10 millions d'euros par an.

Environ 30 km entre Rueil-Malmaison et Noisy-le-Grand pour la "ligne 1", autant entre Créteil et Aulnay-sous-Bois pour la "ligne 6", 10 km entre Rosny-sous-Bois et Paris... Au total, 200 km de pistes cyclables qui doivent permettre de "desservir" potentiellement près de 75% des 7 millions d'habitants de la métropole.

Ce plan vélo, élaboré sur 65 communes avec l'aide du Collectif Vélo Île-de-France qui regroupe 41 associations et fédérations cyclistes, "réalise la jonction de tous les plans vélo existants sur le périmètre" de la métropole.

Environ 40% des tronçons ont déjà été réalisés car ces huit axes "s'appuient sur des portions de pistes cyclables déjà réalisées", explique à l'AFP le directeur général des services de la MGP, Paul Mourier.

"Cela ne veut pas dire qu'il faudra pas revoir les aménagements qui ont déjà été faits pour les rendre plus sûrs", ajoute M. Mourier dont l'ambition est de "réaliser la majeure partie de ces 8 axes structurants dans les 6 ans qui viennent".

"Le grand sujet est de créer des axes continus", a souligné en séance Jacques Baudrier, conseiller métropolitain délégué au déploiement des pistes cyclables pour qui "ce ne sont que les huit premières lignes".

Pour M. Mourier, ce "squelette" de lignes, qui se base notamment sur les pistes réalisées dans Paris par la mairie, doit en effet permettre "d'éviter les coupures entre deux communes ou liées au franchissement d'une autoroute, d'une voie d'eau". Les maîtres d'ouvrage sont principalement les communes et les départements.

"On a pris du retard en Ile-de-France, en France de manière générale, mais on peut rattraper ce retard", veut croire M. Mourier pour qui la convention approuvée en mai avec la région Ile-de-France, qui prévoit une concertation entre les deux échelons pour des actions "complémentaires", est une "avancée considérable".

Réélue fin juin, Valérie Pécresse (Libres!, ex-LR) a fait de son plan RER Vélo un pilier de son second mandat: 680 km de pistes financées à 60% par la région. Des axes donc bien distincts mais "complémentaires" de ceux de la métropole, insiste M. Mourier.



Le Grand Paris prévoit de créer 200 km de pistes cyclables dans les banlieues

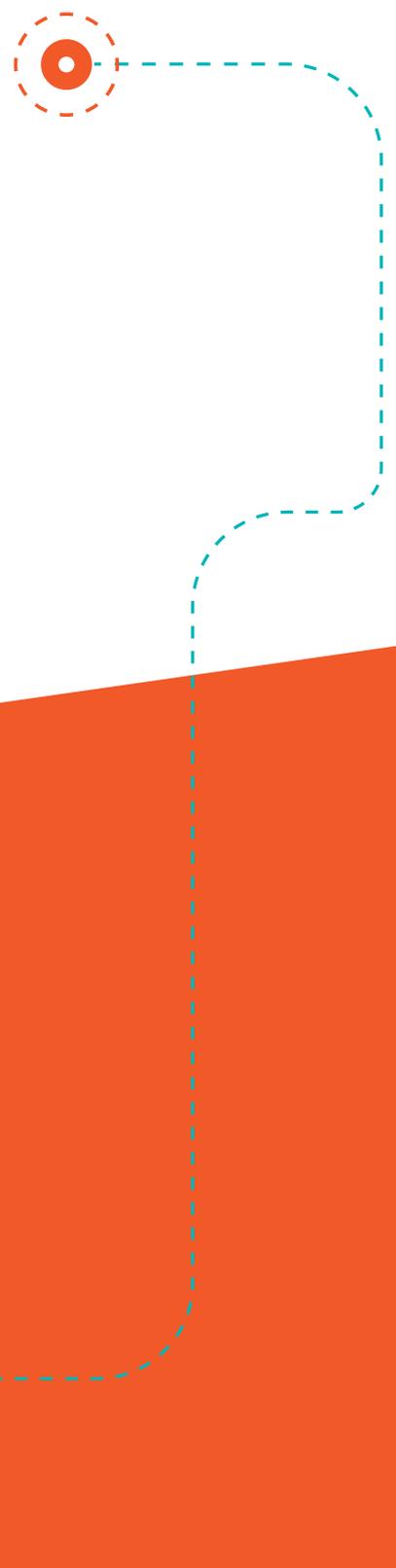
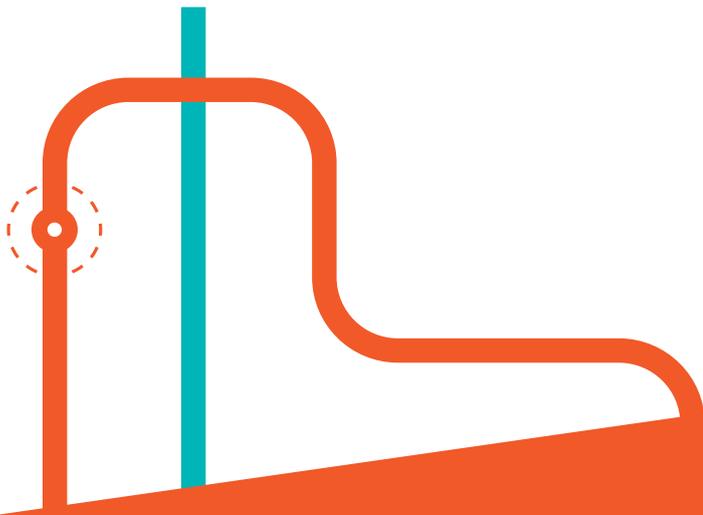
La Métropole du Grand Paris (MGP), présidée par Patrick Ollier, a voté ce vendredi son plan vélo qui prévoit la réalisation, à l'horizon 2030, de 8 grands axes cyclables avec un budget de 10 millions d'euros par an. Environ 30 km entre Rueil-Malmaison et Noisy-le-Grand pour la "ligne 1", autant entre Créteil et Aulnay-sous-Bois pour la "ligne 6", 10 km entre Rosny-sous-Bois et Paris... Au total, 200 km de pistes cyclables qui doivent permettre de "desservir" potentiellement près de 75% des 7 millions d'habitants de la métropole.

Ce plan vélo, élaboré sur 65 communes avec l'aide du Collectif Vélo Île-de-France - qui regroupe 41 associations et fédérations cyclistes - "réalise la jonction de tous les plans vélo existants sur le périmètre" de la métropole.

Sur Twitter, le maire du 17ème arrondissement de la capitale, Geoffroy Boulard, s'est félicité de la concrétisation du projet.

Environ 40% des tronçons sont préexistants car ces huit axes "s'appuient sur des portions de pistes cyclables déjà réalisées", explique à l'AFP le directeur général des services de la MGP, Paul Mourier. "Cela ne veut pas dire qu'il faudra pas revoir les aménagements qui ont déjà été faits pour les rendre plus sûrs", ajoute Paul Mourier, dont l'ambition est de "réaliser la majeure partie de ces 8 axes structurants dans les 6 ans qui viennent". "Le grand sujet est de créer des axes continus", a souligné en séance Jacques Baudrier, conseiller métropolitain délégué au déploiement des pistes cyclables pour qui "ce ne sont que les huit premières lignes".

Pour Paul Mourier, ce "squelette" de lignes, qui se base notamment sur les pistes réalisées dans Paris par la mairie, doit en effet permettre "d'éviter les coupures entre deux communes ou liées au franchissement d'une autoroute, d'une voie d'eau". Les maîtres d'ouvrage sont principalement les communes et les départements. "On a pris du retard en Île-de-France, en France de manière générale, mais on peut rattraper ce retard", veut croire Paul Mourier, pour qui la convention approuvée en mai avec la région Ile-de-France, qui prévoit une concertation entre les deux échelons pour des actions "complémentaires", est une "avancée considérable". Réélue fin juin, Valérie Pécresse (Libres!, ex-LR) a fait de son plan RER Vélo un pilier de son second mandat: 680 km de pistes financées à 60% par la région. Des axes donc bien distincts mais "complémentaires" de ceux de la métropole, insiste Paul Mourier.



15-19 avenue Pierre-Mendès-France
75013 Paris
Tél. : 01 82 28 78 00
www.metropolegrandparis.fr